

**Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)**

**Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la pêche (PMEDP)**

**Projet Pilote 3 « Moyens d'existence améliorés dans le secteur post-capture »**

**Contribution économique et sociale de la pêche artisanale  
aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté**

Version provisoire

**Par :**

**NGOK Emmanuel**

*Chef d'équipe;  
Economiste Principal  
Institut National de la  
Statistique - Sous Direction  
de la Comptabilité Nationale*

**NDJAMEN Denis**

*Ingénieur Statisticien  
Economiste  
Ministère de l'Elevage, des  
Pêches et des Industries  
Animales - Direction des  
Pêches*

**DONGMO JIONGO Valéry**

*Ingénieur Statisticien  
Economiste  
Institut National de la  
Statistique*

*Août 2005*

## SOMMAIRE

<b>RESUME ANALYTIQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>EXECUTIVE SUMMARY .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
A. Contexte de l'étude.....	11
B. Présentation du secteur de la pêche au Cameroun.....	11
<b>PARTIE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>13</b>
1.1. Guide méthodologique PMEDP .....	13
1.1.1. <i>Identification des indicateurs et des données nécessaires à leur construction</i>	<i>13</i>
1.1.2. <i>Construction des indicateurs.....</i>	<i>14</i>
2.2. Méthodologie de la Comptabilité nationale.....	15
1.3. Complément au guide méthodologique .....	17
<b>PARTIE II : PRESENTATION DES DONNEES, TRAITEMENT ET RESULTATS ..</b>	<b>18</b>
2.1. Les sources .....	18
2.2. Le traitement des données et résultats .....	18
2.2.1. <i>Base de données Excel .....</i>	<i>19</i>
2.2.2. <i>Construction des indicateurs de sécurité alimentaire.....</i>	<i>19</i>
2.2.3. <i>Construction des indicateurs de la richesse créée par le secteur de la pêche.</i>	<i>25</i>
2.2.4. <i>Emplois.....</i>	<i>28</i>
2.2.5. <i>Construction des indicateurs de pauvreté, matrice de comptabilité sociale....</i>	<i>29</i>
<b>PARTIE III: ANALYSE DES RESULTATS .....</b>	<b>32</b>
3.1. Sécurité alimentaire .....	32
3.2. Emplois.....	32
3.3. Richesse nationale .....	33
3.4. Revenus, pauvreté et analyse d'impact des politiques sectorielles.....	34
<b>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS :</b>	<b>35</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>38</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: SYNTHÈSE DES RESULTATS .....	10
TABLEAU 1: SYNTHÈSE DES RESULTATS .....	10
TABLEAU 2. LISTE DES INDICATEURS DE BASE IDENTIFIES .....	14
TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES SOURCES DE DONNEES .....	18
TABLEAU 4: VALORISATION DE LA PECHE INDUSTRIELLE.....	20
TABLEAU 5: REPARTITION DE LA PRODUCTION DE LA PECHE CONTINENTALE PAR REGION.....	20
TABLEAU 6 : PRODUCTION DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME .....	21
TABLEAU 7: VALORISATION DE LA PECHE MARITIME ARTISANALE.....	22
TABLEAU 8 : PRODUCTION DES PRODUITS DE LA PECHE.....	22
TABLEAU 9 : COMMERCE EXTERIEUR DES POISSONS ET CRUSTACES .....	23
TABLEAU 10 : EQUILIBRE RESSOURCES EMPLOIS EN VOLUME DU POISSON FUME.....	23
TABLEAU 11 : BALANCE COMMERCIALE (COMPRENANT LE COMMERCE FORMEL ET INFORMEL).....	23
TABLEAU 12 : CONSOMMATION FINALE DE POISSON SELON ECAM2 EN 2001.....	24
TABLEAU 13: ESTIMATION DE LA CONSOMMATION FINALE EN 2003.....	24
TABLEAU 14 : EQUIVALENT FRAIS DES DONNEES STATISTIQUES DU POISSON FUME/SECHE .....	24
TABLEAU 15 : CLASSEMENT DES CHARGES D'EXPLOITATION .....	25
TABLEAU 16 : COMPTE DE PRODUCTION DE LA PECHE (EN MILLIARDS DE FCFA) .....	26
TABLEAU 17 : COMPTE D'EXPLOITATION (EN MILLIARDS DE FCFA) .....	26
TABLEAU 18: COMPTE DE PRODUCTION ET COMPTE D'EXPLOITATION DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE (EN MILLIARDS DE FCFA) .....	27
TABLEAU 19: COMPTE DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION DES SERVICES LIES A LA PECHE (EN MILLIARDS DE FCFA).....	27
TABLEAU 20: COMPTE DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION DES AUTRES ACTIVITES CONNEXES LIEES A LA PECHE (EN MILLIARDS DE FCFA) .....	28
TABLEAU 21 : CONTRIBUTION AU PIB DE LA PECHE ET DE SES ACTIVITES CONNEXES EN 2003 (EN MILLIARDS DE FCFA).....	28
TABLEAU 22: NOMBRE DE PECHEURS ET LEUR NATIONALITE PAR REGION STATISTIQUE SELON L'ENQUETE CADRE (1995) .....	28
TABLEAU 22 : CONTRIBUTION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA PECHE AUX MOYENS D'EXISTENCE DURABLES ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE : MATRICE INPUT-OUTPUT ET MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE (MCS) 2003 .....	30

## LISTE DES ABREVIATIONS

BIT :	Bureau International du Travail
CB :	Compte de branche
CRHOL :	Centre de Recherches Halieutiques et Océanographiques de Limbé
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM2 :	Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages
FD :	Filet dérivant
FMF :	Filet maillant de fond
FMS :	Filet maillant de surface
ERE :	Equilibre ressources – emplois
INS :	Institut National de la Statistique
MCS :	Matrice de comptabilité sociale
MINEPIA :	Ministère de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales
PIB :	Produit intérieur brut
PMEDP :	Programme pour des Moyens d’Existences Durables dans la Pêche
PPTE :	Pays Pauvres Très Endettés
RDM :	Reste du monde
SCN :	Système de comptabilité Nationale des Nations Unies
SOWEDA:	South West Development Area
SP :	Senne de plage
ST :	Senne tournante
TCEI :	Tableau des comptes économiques intégrés
TEI :	Tableau d’échanges interindustriels
TRE :	Tableau Ressources-Emplois

## **EXECUTIVE SUMMARY**

### Context and justification

Cameroon counts a population of 16 million inhabitants of which nearly 62% lives in rural medium. In 2002, the MINEPIA worked out a sectorial strategy of fishing's having to be used as framework of reference to the public actions in this sector. This strategy lies within the integrated scope of the development whose policies are put in prospect in the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) The aim in view being to appreciably reduce poverty by means of a strong and durable economic growth.

One however notes the weak place reserved for artisan fishing in these public policies of development and reduction of poverty.

The need thus appeared to promote initiatives aiming to better evaluating the economic and social performances artisan fishing in order to ensure a better anchoring of the aforesaid sector in the policies of development particularly the national poverty reduction strategy.

Thus the Sustainable Fisheries Livelihoods Programme in Africa (SFLP) developed a methodological guide to evaluate the economic and social role artisan fishing in the national economies. It is within this framework that is registered the present study undertaken by a multi-field team of experts of the national accounting and fishing.

The aim of the study is to improve knowledge of the fisheries sector through the evaluation of the contribution of artisan fishing in creation of the national richness and its capacity to be worked for the reduction of poverty.

The methodology of the study was developed according to principles' of SFLP guide and was supplemented by the approach national accounting.

SFLP Approach a step based on the indicators; it consists with the identification of the most relevant and less expensive indicators judged to work out, and with that of the sources of the data necessary to their realization, then with the evaluation of the indicators.

The approach national accounting is more total and just the distribution of income so as to reveal the interrelationships between the economic aspects, the distribution of income and the structure of production. It is the approach in term of social accounting matrix (SAM).

The report is divided into four parts. After the justification and the context of the study followed by a short presentation of the activity of fishing, it presents developed methodology, and then the sources of the data used their treatments and the results obtained. Then it analyzes some projecting results before making certain priority recommendations.

This study made it possible to build indicators laid down in the methodological guide of the PMEDP; those relate to food safety, the creation of the resources, and employment. They were supplemented by the indicators having milked with poverty in particular the incomes. All these indicators were put within a common countable framework of coherence: the matrix of social accounting matrix of fishing (SAM).

## Projecting points

The study took into account the whole activity of fishing i.e. Capture (primary sector) with the activities of dependent services (tertiary sector) while passing by the transformation (secondary industry).

- Food security

The study reveals that the aquatic potential of the country makes it possible to provide nearly 180 000 tons of products of which 51.6% come from artisan maritime fishing and 41.5% of continental fishing. The level of losses after capture remains high (15% on average).

Food security in products of fishing is assured; consumption per capita and per year is 17.9 kg into 2003 of which 49.7% come from artisan fishing.

The apparent availability is strongly dependent on the imports in products of fishing which account for 52.9%.

- Contribution to the creation of the national resources:

It arises from the study that the whole fishing activity contributed to 1.7% with the creation of the national resources of 2003, that is to say 119.4 billion F CFA of added value. This one is distributed in the following way: artisan fishing (52.4 billion F CFA), processing and manufacture: drying and curing (16.8 billion F CFA), services related to fishing: marketing, catering, servicing, etc (41.4 billion F CFA). The activity of fishing produces a positive balance for the national economy.

- Employment and income:

The activity of fishing employs nearly 200 000 people from which 62.5% result from artisan fishing (maritime and continental).

It generates a total income of 119.4 billion F CFA including nearly 20% in earned incomes and 80% in return on the capital. The activity remunerates more the owners of fishing than the crew members.

The annual average income of the fishermen is 121 844 F CFA; there remains lower than the poverty line which accounted for 238000 F CFA according to ECAM II into 2001. For the wholesale fish merchants and other speakers, this income is 100 442 F CFA.

- The investment:

The level of the investment remains relatively low in the activity of artisan fishing (captures); it is located at 8.5 billion F CFA into 2003 including 43% for the purchase of equipment of fishing; 34.7% for the purchase of the engines and 22.3% for the acquisition of the machines of fishing.

- Impact analysis

The results of simulation showed that the activity of fishing has a strong multiplier effect on the incomes (7.312) and for strong purpose of drive on the other economic sectors.

## Recommendations

On the basis of analysis resulting from the study, one made some priority recommendations to improve knowledge of the fisheries sector in the national development.

- a) To reinforce the statistical system of the MINEPIA by constituting an annual data base containing information of environmental, economic and social nature of the fisheries sector. To this end one should realize the following actions:
  - Regular frame surveys. Taking into account the density and cost of the operation, the periodicity could be five years. A complete cartography of the sector will have then to be carried out: it will be a question of determining the number of machine, the cost of acquisition per machine, the effort of fishing per type of machine, the existing institutions and their role, the sociology of the sector.
  - Studies on exploitation costs in the sector, the incomes and the poverty profile of the community of the fishermen.
  - Analysis of the die: evaluate the process of pricing (for the determination of the commercial margins) on all the chain of the die, determine the transformation rate and the role of the other actors.
  - Annual surveys which objective will be to collect the following data: price at unloading, exploitation costs per type of machine, numbers employees by machine.
  -
- b) To set up at the MINEPIA a system of development of the satellite accounts of fishing.
- c) To reinforce the structures in charge of fishing, and their capacities in economic analysis.
- d) To mention on the level of the Program of Securisation of Breeding Receipts (PSBR), the following elements:
  - the share which returns to the activity of fishing,
  - the contribution of fishing to the budget of the State,
  - the contribution of fishing to the budget of the local communities.
- e) To make studies on the level of exploitation of the resources and determine that compatible with supported fishing biologically and an economically.
- f) To improve the methodological guide by taking of account following aspects:
  - Calculate the value added on basis of the total production and not the marketed production.
  - Evaluate the annual investments by the replacement cost.

## **RESUME ANALYTIQUE**

### Contexte et justificatif :

Le Cameroun compte une population de 16 millions d'habitants dont près de 62% vivent en milieu rural. En 2002, le Ministère de l'Elevage, de Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) a élaboré une stratégie sectorielle des pêches devant servir de cadre de référence aux actions publiques dans ce secteur. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre intégré du développement dont les politiques sont mises en perspective dans le Document de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). L'objectif poursuivi étant de réduire sensiblement la pauvreté au moyen d'une croissance économique forte et durable.

L'on constate cependant la faible place réservée à la pêche artisanale dans ces politiques publiques de développement et de réduction de la pauvreté.

Le besoin est ainsi apparu de promouvoir des initiatives visant à mieux évaluer les performances économiques et sociales de la pêche artisanale afin d'assurer un meilleur ancrage dudit secteur dans les politiques de développement, notamment la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Ainsi le Programme pour des Moyens d'Existence Durable dans la Pêche en Afrique (PMEDP) a développé un guide méthodologique pour évaluer le rôle économique et social de la pêche artisanale dans les économies nationales. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude menée par une équipe pluridisciplinaire d'experts de la comptabilité nationale et de la pêche.

L'objectif de l'étude est d'améliorer la connaissance du secteur de la pêche à travers l'évaluation de la contribution de la pêche artisanale dans la création de la richesse nationale et sa capacité à œuvrer pour la réduction de la pauvreté.

La méthodologie de l'étude a été développée selon les principes du guide PMEDP et complétée par l'approche comptabilité nationale.

L'approche PMEDP est une démarche basée sur les indicateurs ; elle consiste à l'identification des indicateurs jugés les plus pertinents et moins coûteux à élaborer, et à l'identification des sources des données nécessaires à leur réalisation, puis à la construction des indicateurs.

L'approche comptabilité nationale est plus globale et intègre la répartition des revenus de manière à faire apparaître les interrelations entre les agents économiques, la distribution du revenu et la structure de production. C'est l'approche en terme de matrice de comptabilité sociale (MCS).

Le document comprend quatre parties. Après la justification et le contexte de l'étude suivis d'une brève présentation de l'activité de pêche, sont présentés la méthodologie développée, puis les sources des données utilisées, leurs traitements et les résultats obtenus. Ensuite il a été procédé à une analyse de quelques résultats saillants avant la formulation de certaines recommandations prioritaires.

Cette étude a permis de construire des indicateurs prévus dans le guide méthodologique du PMEDP ; ceux-ci sont relatifs à la sécurité alimentaire, à la création de la richesse, et à l'emploi. Ils ont été complétés par les indicateurs ayant trait à la pauvreté notamment les revenus. Tous ces indicateurs ont été mis dans un cadre comptable commun de cohérence : la matrice de comptabilité sociale de la pêche (MCS).

#### Points saillants :

L'étude a pris en compte la filière pêche c'est-à-dire de la capture (secteur primaire) aux activités de services liés (secteur tertiaire) en passant par la transformation des produits capturés (secteur secondaire).

- Sécurité alimentaire :

L'étude révèle que le potentiel halieutique du pays permet de fournir près de 180.000 tonnes de produits de la pêche dont 51,6% proviennent de la pêche maritime artisanale et 41,5% de la pêche continentale. Le niveau de pertes après capture reste élevé (15% en moyenne).

La sécurité alimentaire en produits de pêche est assurée ; la consommation par tête et par an est de 17,9 kg en 2003 dont 49,7% proviennent de la pêche artisanale.

La disponibilité apparente est fortement dépendante des importations en produits de pêche qui représentent 52,9%.

- Contribution à la création de la richesse nationale :

Il ressort de l'étude que la filière pêche a contribué à 1,7% à la création de la richesse nationale en 2003, soit 119,4 milliards de FCFA<sup>1</sup> de valeur ajoutée. Celle-ci se répartit de la manière suivante : pêche artisanale (52,4 milliards de FCFA), activités de transformation : séchage et fumage (16,8 milliards de FCFA), services liés à la pêches : commercialisation, restauration, réparations, etc. (41,4 milliards de FCFA). L'activité de pêche produit un solde positif pour l'économie nationale.

- Emplois et revenus :

L'activité de pêche emploie près de 200.000 personnes dont 62,5% proviennent de la pêche artisanale (maritime et continentale).

Elle génère un revenu global de 119,4 milliards de FCFA dont près de 20% en revenus du travail et 80% en rémunération du capital. L'activité rémunère ainsi plus les patrons de pêche que les membres de l'équipage.

Le revenu moyen annuel des pêcheurs est de 121 844 FCFA ; il reste inférieur au seuil de pauvreté qui se situait à 238.000 FCFA selon la Deuxième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM II) en 2001. Pour les mareyeurs et autres intervenants, ce revenu est de 100.442 FCFA.

- Investissement :

Le niveau de l'investissement reste relativement faible dans l'activité de la pêche artisanale (capture) ; il se situe à 8,5 milliards de FCFA en 2003 dont 43% pour l'achat du matériel de pêche ; 34,7% pour l'achat des moteurs et 22,3% pour l'acquisition des engins de pêche.

---

<sup>1</sup> 550FCFA=1US\$

- Analyse d'impact

Le résultat de la simulation a montré que l'activité de pêche a un fort effet multiplicateur sur les revenus (7,312) et un fort effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques.

### Recommandations :

Sur la base des résultats issus de l'étude, l'on a formulé quelques recommandations prioritaires pour améliorer la connaissance du secteur de la pêche dans le développement national:

- a) Renforcer le système de suivi statistique du MINEPIA en constituant une base de données annuelle contenant les informations de nature environnementale, économique et sociale du secteur de la pêche. A cet effet l'on devrait réaliser les actions suivantes :
  - Enquêtes cadre régulières. Compte tenu de la densité et du coût de l'opération, la périodicité pourrait être de cinq ans. Une cartographie complète du secteur devra alors être effectuée : il s'agira de déterminer le nombre d'embarcations, d'engins de pêche et de pêcheurs, de mareyeurs et de transformateurs, le coût d'acquisition par pirogue et par engin, les institutions existantes et leur rôle, la sociologie du secteur, etc.
  - Etudes sur les coûts d'exploitation dans le secteur, les revenus et le profil pauvreté de des communautés de pêche.
  - Analyse de la filière : évaluer le processus de formation des prix (pour la détermination des marges commerciales) sur toute la chaîne de la filière, déterminer le coefficient de transformation et le rôle des autres acteurs.
  - Enquêtes légères annuelles dont l'objectif sera de collecter les données suivantes : prix au débarquement, coûts d'exploitation par type d'engin, nombre d'employés par engin.
- b) Mettre en place au MINEPIA un système d'élaboration des comptes satellites de la pêche.
- c) Renforcer les structures en charge de la pêche, ainsi que leurs compétences en matière d'analyse économique.
- d) Faire apparaître dans le Programme de Sécurisation des Recettes de l'Elevage (PSRE), les éléments suivants :
  - La part qui revient à l'activité de pêche,
  - La contribution au budget de l'Etat,
  - La contribution au budget des collectivités locales.
- e) Réaliser des études sur le niveau d'exploitation des ressources et déterminer celui compatible avec une pêche soutenue biologiquement et économiquement.
- f) Améliorer le guide méthodologique en prenant en compte les aspects suivants :
  - Calculer la valeur ajoutée sur la base de la production totale et non de la production commercialisée.
  - Evaluer l'investissement annuel par le coût de remplacement.

Tableau 1: Synthèse des résultats

	Quantité totale (tonne)	Prix moyen (1.000FCFA/t)	Valeur (millions de FCFA)
<b>Production (tonnes)</b>			
Pêche maritime artisanale	93.218	382	35,630
Pêche industrielle	7.428	1.638	12,167
Dont crevettes	530	6.500	3,448
Pêche industrielle hors crevettes	6.898	1.264	8,719
Pêche continentale et aquaculture	75.000	600	45,000
<b>Estimation de la production restante suite aux pertes après captures (estimée à 15% en 1992)</b>			
Pêche maritime artisanale	79.236	382	30,285
Pêche industrielle	7.428	1.638	12,167
Dont crevettes	530	6.500	3,448
Pêche industrielle hors crevettes	6.898	1.264	8,719
Pêche continentale et aquaculture	68.750	629	43,250
<b>Importations de poissons</b>			
Poissons frais	124.513	197	24,574
Poissons fumés	11.033	1.592	17,564
Dont importation officielles de poissons fumés	94	431	41
<b>Exportations de poissons</b>			
Poissons frais	95	1.556	148
Poissons fumés	5.000	1.851	9,257
<b>Consommation finale totale, disponibilité apparente</b>			
Consommation finale totale en équivalent frais (disponibilité apparente)	297.930		
Consommation finale par tête (kg/an)	17.9		
<b>Emploi (nombre de pêcheurs)</b>			
Pêche maritime artisanale	34.136		
Pêche industrielle	1.469		
Pêche continentale et aquaculture	90.975		
Autres emplois liés à la pêche	72.856		
<b>Valeur ajoutée</b>			
Pêche maritime artisanale	21.624		
Pêche maritime	8.687		
Pêche continentale et aquaculture	30.881		
Transformation et conservation du poisson	16.854		
<b>Revenu journalier par tête (\$)</b>			
Ménages des pêcheurs	0.618		
Mareyeurs, fumage/séchage, autres activités liés à la pêche	0.510		

## INTRODUCTION

### A. Contexte de l'étude

La présente étude intitulée « Evaluation de la contribution socioéconomique de la pêche artisanale au produit intérieur brut (PIB) et au développement rural » s'inscrit dans le cadre du Projet Pilote 3 du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche (PMEDP).

L'objet général poursuivi est d'avoir une meilleure visibilité du secteur de la pêche artisanale dans les politiques nationales notamment celle de réduction de la pauvreté. L'étude est fondée en effet sur un constat : la faible ou mal prise en compte du rôle de la pêche artisanale dans la création de la richesse nationale.

Les conséquences liées à cette carence qui provient principalement d'une connaissance insuffisante de la contribution de la pêche artisanale dans l'économie nationale sont multiples. L'on peut citer à titre d'illustration : les faibles dotations budgétaires en faveur de la pêche artisanale, la faible représentation des parties prenantes de la pêche artisanale dans les instances de prise de décisions pour l'aménagement du territoire, les incohérences parfois observées dans les politiques d'accès à la ressource halieutique au détriment de la pêche artisanale, ou encore la faible prise en compte de la pêche artisanale dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Mais en même temps, l'on présume que cette activité peut servir de levier important dans les politiques de réduction de la pauvreté à travers une maîtrise des contours de la pêche artisanale ; mais aussi assurer la sécurité alimentaire en produits de pêche, ainsi que la durabilité et la performance des systèmes de production sur le long terme.

Ainsi, cette étude porte sur les liens existant entre les activités liées à la pêche artisanale et sa contribution économique et sociale, actuelle et potentielle, à l'économie nationale.

Elle a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire comprenant un économiste et un statisticien de la comptabilité nationale ainsi qu'un statisticien des pêches. Elle permettra de combler, même partiellement, le déficit d'informations sur le rôle de la pêche artisanale dans l'économie, et de susciter un intérêt accru à l'égard de cette pêche de la part des décideurs et des partenaires au développement engagés dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

Le champ de l'étude porte sur la pêche artisanale, mais il est difficile dans le traitement de ne pas tenir compte des autres types de pêche. A titre d'exemple, pour évaluer la consommation, il n'est pas réaliste de se limiter à la pêche artisanale. L'étude s'étend alors à l'ensemble du secteur des pêches en général en fonction du niveau de disponibilité de l'information. Cependant, on a essayé chaque fois que cela a été possible, de différencier chaque type de pêche.

Après une présentation succincte du secteur pêche, l'étude aborde trois points : l'approche méthodologique utilisée ; la présentation des données, le traitement et les résultats ; et l'analyse des données.

## **B. Présentation du secteur de la pêche au Cameroun**

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale qui a une superficie de 475.000 km<sup>2</sup> et une population estimée à 16 millions d'habitants.

Il dispose d'une façade maritime qui fait partie du secteur central du golfe de Guinée et qui s'étend sur environ 360 km entre le Nigeria et la Guinée Equatoriale.

La pêche est très active dans le pays et représente un secteur important tant du point de vue socio-économique qu'alimentaire. Elle est organisée autour de quatre branches : la pêche industrielle, la pêche artisanale maritime, la pêche continentale et l'aquaculture.

La pêche artisanale maritime et la pêche continentale qui sont exclusivement du ressort des populations rurales emploient près de 200.000 en emplois directs (pêcheurs) et indirects (transformations, commerçants, fabricants et réparateurs d'embarcations et d'engins, etc.), et débarquent annuellement près de 168.000 tonnes de produits dont 93.000 tonnes pour la pêche artisanale maritime et 75.000 tonnes pour la pêche continentale. La production annuelle de l'aquaculture est de 5.000 tonnes. La production nationale est estimée à 180.000 tonnes par an, soit un disponible de 172.000 tonnes après déduction des 15% de pertes après captures sur la pêche artisanale<sup>2</sup>.

La pêche industrielle qui oscillait autour de 10.000 tonnes il y a quelques années se situe actuellement à près de 8.000 tonnes. Ce secteur comprend huit sociétés agréées pour un nombre total de 55 bateaux de pêches et emplois plus de 700 personnes.

Les besoins annuels de la population se situent autour de 298.000 tonnes pour une consommation moyenne par tête de 17,9 kg. Pour résorber le déficit, le pays importe chaque année près de 126.000 tonnes de poissons. Ces importations qui proviennent essentiellement du Sénégal et de la Mauritanie portent pour plus de 90% sur les chinchards, les maquereaux et les sardines, espèces bon marché particulièrement appréciées par les couches les plus démunies de la population. Les exportations officielles portant essentiellement sur les crustacés pêchés par la pêche industrielle sont négligeables.

Pourtant le Cameroun, importateur net des produits de la pêche, dispose des atouts compétitifs non négligeables. En effet, d'une part les besoins alimentaires des populations de la sous région et les besoins de l'agroalimentaire offrent des perspectives de croissance de la demande des produits de la pêche ; et d'autre part, les côtes camerounaises sont propices au développement de pêche des espèces à haute valeur marchande. Cependant, plusieurs contraintes freinent l'éclosion du secteur notamment :

- la faible professionnalisation de la filière artisanale ;
- le coût élevé d'acquisition du matériel de production ;
- les difficultés de transport et de conservation des produits ;
- les conditions techniques de production très contraignantes ;
- la gestion concurrentielle des ressources naturelles ;
- les marchés peu organisés ;
- la faible activité de transformation.

---

<sup>2</sup> Les données de cette partie sont tirées des résultats de l'étude.

La conjonction de ces facteurs a amené le secteur à une situation de stagnation à la contribution au PIB. Cette situation a été de nature à accentuer la pauvreté au sein des populations qui vivent de cette activité.

Ainsi, dans le cadre de la stratégie de lutte contre de la pauvreté, le gouvernement a formulé une stratégie sectorielle des pêches organisée autour de l'aménagement et de la valorisation de l'existant.

## **PARTIE I : APPROCHE METHODOLOGIQUE**

### **1.1 Guide méthodologique PMEDP**

L'étude a été menée suivant une démarche « indicateurs » proposée par le PMEDP et qui repose sur trois étapes :

- (i) Identifier le type d'indicateurs de base les plus pertinents et pouvant être produits à moindre coût ;
- (ii) Identifier le type de données nécessaires à la construction de ces indicateurs ; et
- (iii) Procéder à la construction de ces indicateurs.

#### **1.1.1 Identification des indicateurs et des données nécessaires à leur construction**

Les indicateurs pertinents pour évaluer la contribution de la pêche à l'économie nationale ont été identifiés et classés sous quatre catégories suivant leur type de contribution :

- (i) Contribution à la sécurité alimentaire :
  - Production domestique
  - Exportations
  - Importation
  - Disponibilité apparente
  - Consommation annuelle per capita
- (ii) Contribution à l'emploi :
  - Nombre de pêcheurs professionnels,
  - Nombre de pêcheurs occasionnels,
  - Autres emplois liés à la pêche.
- (iii) Contribution à la richesse nationale :
  - Mesure du niveau de l'activité économique,
  - Valeur ajoutée à la production,
  - Valeur ajoutée à la valorisation,
  - Investissements annuels dans la pêche,
  - Balance commerciale des produits de la pêche.
- (iv) Autres contributions indirectes
  - Contribution au budget de l'état,
  - Contribution aux collectivités locales
  - Contribution au développement local et la lutte contre la pauvreté.

### 1.1.2 Construction des indicateurs

Le tableau 2 indique pour chacun de ces indicateurs les données nécessaires à leur construction ainsi que les sources de ces données et les méthodes d'estimation utilisées.

Tableau 2. Liste des indicateurs de base identifiés

N°	Indicateurs	Données nécessaires	Sources des données
1	Production domestique annuelle (en tonnes)	- Production de la pêche artisanale maritime, la pêche continentale, de la pêche industrielle, et de l'aquaculture. - Prix moyens à la production	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales : - Rapport du suivi statistique de la pêche artisanale dans le Sud-Ouest, - Rapport d'activité des Délégations provinciales - Enquête-cadre et étude socio-économique sur la pêche artisanale maritime - Contribution au plan directeur des pêches et de l'aquaculture
2	Exportations annuelles (en tonne)	Exportations formelles	Institut national de la statistique
		Importations informelles	Solde Emplois-Ressources de la branche pêche de la matrice.....
3	Importations annuelles (en tonne)	Importations formelles	Institut national de la statistique
		Exportations informelles	Solde Emplois-Ressources de la branche pêche de la matrice.....
4	Disponibilité apparente annuelle (tonne)	Production domestique, Importation, Exportation	
5	Consommation annuelle par tête (kg/an)	Disponibilité apparente, Population totale	Utilise les statistiques officielles sur la population et l'ECAM
6	Nombre de pêcheurs professionnels		Utilise les résultats de l'enquête cadre de 1995 et les études disponibles
7	Nombre de pêcheurs occasionnels		Idem
8	Nombre de patrons de pêche		Idem
9	Nombre d'aide pêcheurs		Idem
10	Nombre de mareyeurs		Idem
11	Valeur ajoutée de la pêche	Production et Coefficient technique (Consommation Intermédiaire/Production)	Utilise les données de l'Institut National de la Statistique (INS) et les résultats du "rapport capture" de suivi de la pêche artisanale maritime
12	Valeur ajoutée induite par la transformation des produits de la pêche	Coefficient de transformation des produits de la filière;	L'enquête cadre, les études, les données de l'INS
13	Valeur ajoutée induite par les activités de service liées à la pêche		Utilise les études sur les coûts et le revenu dans le secteur de la pêche; Et le taux de marge issu des produits de la pêche fournit par la comptabilité nationale
14	Investissements	Nombre de pirogues, de moteurs, d'engins de pêche et infrastructures à terre.	Idem
15	Bilan contributions de l'Etat	Impôts et taxes, Subventions	Budget de l'Etat, et les comptes des établissements publics du secteur pêche

## 1.2 Méthodologie de la Comptabilité nationale

La comptabilité nationale est une technique statistique d'observation et de mesure des faits économiques. Elle informe de manière synthétique sur la situation économique d'un pays. Son objectif principal est de fournir une représentation simplifiée et complète de l'économie. Aussi doit-elle parvenir à une description complète et cohérente de la réalité économique de sorte qu'on puisse y retrouver les principaux aspects de l'activité économique de la collectivité considérée.

La méthodologie d'élaboration des comptes nationaux du Cameroun que nous présentons dans ce document, est conforme aux recommandations du SCN 1993. Il n'existe pas de chemin tout tracé pour élaborer les comptes de la nation d'un pays. Certes il existe un schéma retraçant les lignes de force par lesquelles on peut cheminer ; mais de nombreuses variantes sont possibles compte tenu des moyens disponibles, des caractéristiques économiques locales, la nature et la qualité de l'appareil statistique.

Ainsi, avons nous choisi de construire les éléments du cadre central suivants : le tableau ressources – emplois (TRE) et le tableau des comptes économiques intégrés (TCEI). L'élaboration de ce dernier est limitée pour l'instant à la partie non financière des comptes des secteurs institutionnels.

Le TRE est un des éléments du cadre central qui intègre les comptes de branches par type d'activité économique, et les comptes des opérations sur biens et services par type de produit. Il permet une analyse détaillée du processus de production, des emplois des biens et services et du revenu engendré par la production. C'est aussi un instrument de confrontation de diverses sources. Par ailleurs, il permet le calcul du Produit intérieur brut (PIB) selon les trois optiques à savoir par la production, par les dépenses et par le revenu.

Le TCEI quant à lui est un instrument privilégié pour la conduite de la synthèse finale. C'est le cadre comptable qui synthétise la cohérence du système.

La démarche d'élaboration se résume en quatre grandes étapes :

- Collecte et traitement des sources de données ;
- Travaux analytiques (équilibre ressources – emplois (ERE) et compte de banque (CB))
  - Synthèses intermédiaires ;
  - Synthèse finale.

### a) Sources

Les principales sources de données utilisées pour l'activité de la pêche proviennent du ministère chargé de la pêche (MINEPIA) pour la production, l'emploi et l'investissement ; les statistiques du commerce extérieur pour les échanges avec le reste du monde, et les enquêtes auprès des ménages pour le volet consommation finale proviennent de l'Institut National de la Statistique (INS). Toutes ces sources sont traitées et chargées dans une base de données relationnelle qui permet de passer aux travaux analytiques.

## **b) Travaux analytiques**

Ces diverses sources de données sont confrontées dans les équilibres ressources – emplois (ERE) des produits de la pêche selon la nomenclature des produits adoptée. Le premier équilibre réalisé se fait en quantité, puis le second se fait en valeur en appliquant les prix aux quantités, ceci pour tous les produits de la nomenclature.

L'ERE est un tableau de travail où sont confrontées l'offre et la demande d'un produit donné. C'est un équilibre ex post. Les ERE peuvent être réalisés en quantité physique ou/et en valeur; à prix courants et à prix constants.

Ce tableau présente les ressources du produit et les emplois qui en sont faits. Son élaboration part des données directement disponibles : les ressources valorisées à prix de base, en faisant les hypothèses appropriées pour les emplois ; l'on procède donc aux arbitrages à ce stade. Il est ensuite transcrit à prix d'acquisition en évaluant les impôts et subventions sur produits, ainsi que les marges de commerce et de transport.

Lorsqu'on termine avec les ERE d'une branche d'activité, l'on passe à la réalisation de son compte de branche (CB). Le CB est un tableau qui présente les comptes de production et d'exploitation par mode économique de production, l'emploi (population active occupée ou force de travail) et quelques ratios économiques. Ce tableau présente en ligne les différentes opérations des comptes de production et d'exploitation puis les données disponibles sur l'emploi et quelques ratios économiques. En colonne l'on retrouve les différents modes de production : formel déclaré, formel non déclaré estimé, formel sous-déclaré, Administrations Publiques, informel et ménages.

La production est répartie par mode de production et par produit ; ce qui explique une articulation entre le CB et l'ERE.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre global d'élaboration des comptes des autres branches d'activité ; celle-ci est itérative dans la mesure où l'on cherche à converger progressivement vers un système cohérent et équilibré. Cette étape se fait au moins à trois reprises.

## **c) Synthèse intermédiaire**

L'étape suivante est une synthèse intermédiaire qui permet de faire une analyse critique de chaque variable ; ceci conduit à des arbitrages, donc à la reprise des travaux analytiques. Ce qui explique la démarche itérative. Lorsque les écarts ne sont plus importants, l'on passe à l'étape de la synthèse finale (TRE et TCEI).

## **d) Synthèse finale**

La synthèse finale est une démarche de nature économique qui consiste à faire des grands arbitrages pour surmonter les dernières contradictions constatées entre sources ou évaluations intermédiaires et parvenir à un ensemble de données macroéconomiques cohérentes.

Une des phases importantes ici est la synthèse du tableau d'échanges interindustriels (TEI) où l'on confronte l'offre et la demande de chaque produit utilisé comme consommation intermédiaire.

### 1.3 Complément au guide méthodologique

Dans le souci d'analyser les indicateurs en liaison avec la pauvreté, nous complétons le guide par une analyse des revenus des pêcheurs. La démarche adoptée est conforme à la méthodologie d'élaboration d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) décrite par le SCN. Cette option permet déjà le calcul des différents indicateurs demandés dans le cadre de cette étude. En outre, c'est une approche plus globale, car elle présente l'avantage de permettre une analyse des revenus des ménages du sous secteur de la pêche et particulièrement, l'impact des mesures de politique économique sur les revenus des ménages.

L'approche en terme de MCS se caractérise au point de vue de la technique comptable par une présentation « matricielle » et sur le plan de l'analyse, par la volonté d'intégrer la dimension répartition de comptabilité nationale, de façon qu'apparaissent les interrelations entre secteurs institutionnels, la distribution du revenu et la structure de production.

C'est un système qui présente les relations directes (interindustrielles), et retrace également l'ensemble du circuit économique (production – répartition – dépense – production). Il facilite la compréhension des interrelations entre les diverses parties du système macroéconomique, pour le responsable de la politique économique. C'est par ailleurs un système très souple, il s'adapte facilement au problème étudié. Dans le cadre de cette étude nous avons distingué deux groupes de ménages : ceux qui sont directement liés à la pêche (capture) et ceux qui sont liés aux activités connexes.

On dispose côte à côte des comptes de production désagrégés par branche, un compte des facteurs de production et le compte des secteurs institutionnels et le compte d'accumulation.

- Le compte « produit » décrit le processus de production (tableau input-output) et la façon dont l'output est utilisé par les autres branches ou secteurs (consommations intermédiaire et finale, exportations).
- Le compte des facteurs (travail et capital) qui permet de mettre en exergue la rémunération des facteurs entre les différents agents économiques.
  - Le compte des agents (ménages des pêcheurs, autres ménages des pêcheurs, autres ménages, entreprises, Etat) qui retracent leurs ressources et leurs emplois.
  - Le compte de capital ou d'accumulation qui montre comment l'épargne est utilisée pour financer l'investissement.
  - Le compte du reste du monde (RDM) qui retrace les recettes (exportations) vers le RDM et les dépenses (importations) ; la différence entre les deux correspond soit à l'épargne étrangère ou aux emprunts extérieurs du pays.

La classification des ménages cherche à mettre en évidence des « groupes cibles » et homogènes de la politique économique (ménages des pêcheurs et ménages qui sont liés aux activités connexes à la pêche).

La MCS sert comme cadre de cohérence pour diverses sources de données, mais elle est aussi utilisée pour l'analyse économique et la préparation de la politique économique. Ce n'est pas un modèle au sens strict parce qu'elle est constituée essentiellement des relations comptables.

La MCS est un tableau économique à double vocation : d'une part, offrir une présentation cohérente des transactions d'une économie et, d'autre part fournir aux décideurs de la politique économique la base comptable d'un cadre analytique susceptible de faciliter leur choix. Elle se présente comme un tableau carré entrées – sorties où, pour une année donnée, sont enregistrés les flux comptables de recettes (en ligne) et de dépenses (en colonnes) de l'économie concernée. Pour chaque compte, les recettes totales sont identiques aux dépenses totales.

A partir de la MCS, on peut dériver des multiplicateurs ayant les mêmes propriétés que ceux du modèle input-output. A l'aide de ces multiplicateurs, on peut par exemple, mesurer l'impact des politiques économiques sur la répartition des revenus et l'allocation des ressources.

## **PARTIE II : PRESENTATION DES DONNEES, TRAITEMENT ET RESULTATS**

### **2.1 Les sources**

L'année de base retenue pour ce travail est l'année 2003. Les données disponibles permettent en effet d'effectuer pour cette année de bonnes estimations des indicateurs socio-économiques de la contribution de la pêche artisanale à l'économie.

Aucune source de données n'a été négligée, chaque document, rapport d'étude pouvant aider à construire des indicateurs a été utilisé. De façon générale, les sources de données utilisées dans cette étude proviennent principalement de deux organismes : l'Institut National de la Statistique (INS), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA).et le Centre de Recherches Halieutiques et Océanographiques de Limbé (CRHOL). Le tableau 3 résume les données par sources.

Tableau 3 : Synthèse des sources de données

Institution		Date
MINEPIA	Rapport captures en pêche maritime artisanale dans la province du Sud-Ouest	2003
	Etudes de faisabilité technico-financière des besoins d'investissements en pêche maritime artisanale pour la production, la transformation et la commercialisation	1997
	Enquête cadre et Etudes Socio-économique de la pêche artisanale maritime au Cameroun	1995
Centre de Recherches Halieutiques et Océanographiques de Limbé (CRHOL)	Etudes des coûts et revenus en pêche artisanale maritime dans la région de Limbé au Cameroun	1996
INS	Exportations et importations officielles	2003
	Tableaux Ressources-Emplois et Tableau des Comptes Economiques Intégrés	2003
	Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM)	2001

## 2.2 Le traitement des données et résultats

La démarche dans le traitement des données peut se résumer en trois phases.

La première phase consiste à classer toutes ces sources de données par opération. On distingue les opérations sur biens et services (production, consommation intermédiaire, exportation, importation, consommation finale, investissement, prix) et les opérations de répartition du revenu (salaire, transferts, consommation finale, épargne, investissement, etc.). Mais les données sur opérations de répartition sont beaucoup plus difficiles à obtenir. Ces travaux permettent en principe de construire une base de données (Excel) qui servira de référence à l'élaboration des différents indicateurs socio-économiques.

La deuxième phase consiste à construire les indicateurs de sécurité alimentaire (en volume) et à les valoriser. Dans la troisième phase, on construit les indicateurs de la richesse créée par le secteur pêche. Et enfin dans la quatrième phase, on construit la matrice de comptabilité sociale où on évalue conjointement l'emploi et les revenus des pêcheurs.

### 2.2.1 Base de données Excel

La base de données est sur Excel et comprend 9 feuilles : une feuille de synthèse de la production, une feuille des données sur la production, une feuille des données sur les exportations officielles, une feuille des données sur les importations officielles, une feuille des données sur la consommation finale, une feuille des données sur les investissements, une feuille des données sur les indicateurs de base, une feuille de résultats et une feuille des simulations des politiques économiques.

La MCS est le cadre de cohérence de toutes les données de cette base. Les résultats sur les indicateurs de base (sécurité alimentaire, création de richesse et revenu) sont synthétisés dans la feuille indicateurs de base.

### 2.2.2 Construction des indicateurs de sécurité alimentaire

#### 2.2.2.1 *Estimation de la production domestique*

Les statistiques de la production, en volume et en valeur, de la pêche industrielle sont faciles à obtenir et sont évaluées directement au débarquement par les services compétents du MINEPIA. En revanche, il est plus difficile d'avoir les statistiques sur la production de la pêche artisanale (maritime et continentale).

a) Pêche industrielle

Tableau 4: Valorisation de la pêche industrielle

Espèces	Production totale (tonne)	Prix à la production (1.000.Fcfa/tonne)	Valeur (millions de FCFA)
Bar	644	1.663	1,071
Bossu	746	1.800	1,343
Brochet	258	1.784	0,461
Capitaine	284	1.737	0,494
Carangue	82	700	0,058
Carpe	103	1.500	0,155
Ceinture	161	650	0,105
Congre	16	800	0,013
Crevette	530	6.500	3,448
Disque	16	800	0,013
Divers	819	1.500	1,229
Dorade Grise	211	1.000	0,211
Dorade Rose	18	1.200	0,022
Friture	1.363	1.100	1,499
Machoir	849	1.000	0,849
Merou	0	1.100	0,000
Raie	62	500	0,031
Requin	4	600	0,002
Sardine	15	1.000	0,015
Sole	286	2.000	0,573
Thon	955	600	0,573
Turbot	4	800	0,003
<b>Total Pêche industrielle</b>	<b>7.428</b>	<b>1.638</b>	<b>12,167</b>
<b>dont crustacés</b>	<b>530</b>	<b>6.500</b>	<b>3,448</b>
<b>Autres espèces</b>	<b>6.898</b>	<b>1.264</b>	<b>8,719</b>

Sources : MINEPIA, rapport d'activité 2003.

b) Pêche continentale et aquaculture

Dans le cadre de ce travail, la production de la pêche continentale artisanale est obtenue à partir des estimations officielles. Ce sont en général ce que l'on peut qualifier de « dire » des experts nationaux du Ministère des Pêches qui ne reposent pas sur des méthodes d'estimations rigoureuses car nous n'avons pas trouvé d'études spécifiques sur le sous secteur « pêche continentale et aquaculture ». La production de l'année 2003 est ainsi estimée à 80.000 tonnes (dont 5.000 tonnes pour l'aquaculture) avec un prix moyen de 600 FCFA/kg.

Tableau 5: Répartition de la production de la pêche continentale par région

Région	Bassin du Lac Tchad	Barrage de Lagdo	Retenue de la Mape	Fleuve Benoué	Fleuve Nyong	Retenue de Mbakou	Retenue de bamendjin	Total
Production (tonnes)	32.000	13.000	4.500	9.500	60	12.000	5.000	75.000

Source : MINEPIA, Rapport d'activité 2003 (en cours de publication)

### *c) Pêche artisanale maritime*

La production de la pêche artisanale maritime est quant à elle estimée sur la base des résultats de « l'enquête cadre et étude socio-économique de la pêche artisanale au Cameroun en 1995 », ainsi que du rapport présentant les résultats de l'étude du suivi statistique de la pêche artisanale maritime dans la province du Sud-Ouest (Cameroun) au cours de l'année 2003. Cette étude est réalisée, avec l'appui de la SOWEDA, par la Direction des Pêches du MINEPIA.<sup>3</sup>

L'enquête cadre avait pour but d'inventorier le matériel de pêche utilisé tout au long du littoral camerounais qui se compose de cinq départements (Fako, Ndian, Wouri, Océan, Sanaga-maritime). L'étude sur les captures n'a concerné que deux départements (Fako et Ndian) et a choisi quelques points de pêche pour évaluer les captures par type d'engin. Les résultats sont transposés sur les trois autres départements sur la base des hypothèses formulées sur les habitudes et l'effort de pêche.

Ne disposant pas des données sur l'effort de pêche, et sachant que dans les autres départements on retrouve beaucoup plus les camerounais dont la pêche est une activité secondaire, nous avons considéré le pourcentage des camerounais travaillant à plein temps relativement à celui des étrangers travaillant à plein temps comme variable d'extrapolation. Ce qui a permis d'obtenir les captures par engin sur l'ensemble des cinq départements.

En faisant en outre l'hypothèse que la répartition des captures par engin n'a pas connu d'évolution depuis le déroulement de l'enquête cadre, on obtient le volume de la production nationale par type d'engin ; et connaissant la répartition des captures par espèces pour chaque type d'engin (rapport capture), on en déduit le volume de la production nationale par espèce. Enfin, la production en valeur est estimée à l'aide des prix de chaque espèce obtenus à partir du « rapport capture 2003 ».

Tableau 6 : Production de la pêche artisanale maritime

<b>Engins</b>	<b>Nombre d'engins</b>	<b>Capture par engin (tonnes/engin)</b>	<b>Capture totale (tonnes)</b>
Sennes tournantes	58	174,900	10.144
Sennes de plage	2.015	1,832	3.692
Nasses	24.475	0,522	12.786
Filets maillants de surface	4.090	13,802	56.451
Filets maillants de fond	2.294	3,739	8.578
Filets dérivants	888	0,037	33
Autres	76.288	0,020	1.535
<b>Total</b>			<b>93.218</b>

Sources : Enquête cadre, rapport capture et calculs des auteurs

<sup>3</sup>MINEPIA, Direction des pêches ; Projet Appui à la mise en place d'un système statistique informatisé pour la pêche artisanale maritime, Avril 2005 « Captures de la pêche artisanale maritime dans la province du Sud-Ouest (année 2003) »

Tableau 7: Valorisation de la pêche maritime artisanale

Espèces	Production totale (tonnes)	Prix à la production (1.000 FCFA /t)	Valeur (milliards de FCFA)
Autres	4.692	415	1,947
Bar	991	484	0,480
Bossu	4.173	393	1,640
Brochet	268	768	0,206
Capitaine	110	705	0,077
Carangue	381	599	0,228
Carpe	72	884	0,064
Ceinture	6	676	0,004
Crevette	12.449	1.084	13,493
Disque	259	503	0,130
Divers	112	411	0,046
Dorade Grise	118	581	0,068
Dorade Rose	8	200	0,002
Ethmalose	58.715	224	13,152
Friture	9	200	0,002
Machoiron	222	409	0,091
Maquereau	887	590	0,523
Raie	512	582	0,298
Rasoir	1.280	187	0,239
Requin	1.021	521	0,532
Sardine	6.497	343	2,228
Sole	311	290	0,090
Thon	112	718	0,080
Tortue	8	579	0,004
Turbot	5	800	0,004
<b>Pêche maritime artisanale</b>	<b>93.218</b>	<b>382</b>	<b>35,630</b>

Sources : nos calculs

#### d) Pertes après captures

La littérature sur le secteur de la pêche au Cameroun estime à près de 15% le taux des pertes « après capture » dans la pêche artisanale maritime. Ce taux est appliqué sur les statistiques du sous secteur pêche artisanale continentale et aquaculture.

Tableau 8 : Production des produits de la pêche

	Production totale (tonne)	Prix à la production (1.000 FCFA/tonne)	Valeur (milliards de FCFA)
Pêche maritime artisanale	79.236	382	30,285
Pêche industrielle	7.428	1.638	12,167
dont crevettes	530	6.500	3,448
Pêche maritime industrielle hors crevettes	6.898	1.264	8,719
Pêche continentale et pisciculture	68.750	629	43,250
<b>Total</b>	<b>155.414</b>	<b>551</b>	<b>85,702</b>

Sources : calculs des auteurs

#### 2.2.2.2 Les exportations et le importations des poissons et crustacés

Officiellement, les exportations sont suspendues. Initialement, les exportations portaient sur les crevettes et étaient en direction de l'Union Européenne. Cette dernière a estimé que ces

produits n'étaient pas viables. Les statistiques officielles sur les importations concernent aussi bien les poissons frais que les poissons transformés. Les statistiques sur les produits frais ne concernent que la pêche maritime industrielle.

Tableau 9 : Commerce extérieur des poissons et crustacés

	Volume (tonne)	Prix moyen (1000Fcfa/tonne)	Valeur (milliards de Fcfa)
Exportations	95	1.556	0,148
Importations	124.513	197	24,574
Balance commerciale	-124.418		-24,426

Sources : calculs des auteurs

Les données sur les importations et les exportations du poisson fumé et/ou séché sont informelles. Elles concernent la pêche maritime artisanale et la pêche artisanale continentale. Les exportations informelles sont difficiles à évaluer car plus de 80% des pêcheurs sont étrangers avec plus de 70% des Nigériens. Ces exportations dépendent en général de la parité entre le FCFA et le naira (monnaie nigérienne). Dans le cadre de cette étude, nous avons estimé ces exportations en tenant compte des contraintes posées par les importations informelles (en provenance du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de Sao Tomé et Principe), la production domestique et la consommation domestique. Ces contraintes sont arbitrées à partir d'un tableau appelé Equilibre Ressource Emploi (ERE) pour ce produit. Ce tableau est élaboré pour tous les produits de la nomenclature.

Tableau 10 : Equilibre ressources emplois en volume du poisson fumé

	Quantité en de tonnes
<b>Total des ressources</b>	<b>50.496</b>
Production	39463
Importations	11033
<b>Total des emplois</b>	<b>50.496</b>
Consommation finale	45.496
Exportations	5.000
<b>Balance commerciale</b>	<b>-6.033</b>

Sources : calculs des auteurs

Tableau 11 : Balance commerciale (comprenant le commerce formel et informel)

	Volume (tonne)	Valeur (milliards de Fcfa)
Exportations	15.095	9,405
Importations	157.612	42,138
Balance commerciale	-142.517	-32,733

Sources : calculs des auteurs

### 2.2.2.3 Consommation finale

Les statistiques disponibles permettent de distinguer les poissons transformés (fumés, séchés) du poisson frais. La deuxième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM2) effectuée en 2001 a permis d'estimer la consommation finale du poisson frais ainsi que celle du poisson fumé et/ou séché. Schématiquement l'ECAM2 a relevé les consommations en valeur ainsi que les prix à la consommation. Ces données ont permis de calculer le total consommé en quantité.

Tableau 12 : Consommation finale de poisson selon ECAM2 en 2001

Espèces	Consommation totale (tonnes)	Prix moyen (1.000FCFA/tonne)	Valeur (milliards FCFA)
Poissons et crustacés frais	146.321	684	100.044
Poissons et crustacés fumés	43.030	1.912	82.272

Sources : INS, ECAM2

Nous avons par la suite calculé les consommations par tête en 2001, puis utilisé le niveau de la population de 2003 pour calculer les consommations finales en 2003. Il est à noter que cette estimation fait l'hypothèse que la consommation par tête ne varie pas entre les deux années. Elle est ensuite corrigée des consommations finales indirectes (consommations intermédiaires des restaurants), celles-ci sont essentiellement constituées des poissons frais. Cette correction permet ainsi d'ajuster le niveau de la consommation par tête en 2003.

Pour estimer les consommations finales indirectes, nous avons fait l'hypothèse que les produits de la pêche industrielle ne sont ni séchés ni fumés, mais conservés pour être finalement consommés soit directement par les ménages, soit indirectement à travers les restaurants.

Tableau 13: Estimation de la consommation finale en 2003

Espèces	Consommation finale totale en 2001 (tonnes)	Population totale en 2001	Consommation finale par tête (kg/an)	Population totale en 2003	Consommation finale totale en 2003 (tonnes)	Consommations finales indirectes en 2003 (tonnes)
Poissons et crustacés frais	146.321	15.730.000	9	16.630.000	154.692	6.751
Poissons et crustacés fumés	43.033	15.730.000	3	16.630.000	45.496	

Sources : calculs des auteurs

#### 2.2.2.4 Disponibilité apparente, Consommation finale par tête

Pour estimer la disponibilité apparente et la consommation finale par tête, il est nécessaire de convertir en équivalent frais les importations et les exportations en volume du poisson fumé et/ou séché. Les données du tableau 10 sont alors multipliées par 3 et l'on obtient le tableau 14.

Tableau 14 : Equivalent frais des données statistiques du poisson fumé/séché

	Quantité en de tonnes
Importations	33.098
Exportations	15.000

Sources : calculs des auteurs

On déduit alors la disponibilité apparente par l'équation:

$$DA = P + Mf + Mef - Xf - Xef$$

Où *DA* désigne la disponibilité apparente

*P* la production de poissons frais après déduction des pertes après captures

*Mf* les importations de poissons frais

*Mef* les importations de poissons fumés en équivalent frais

*Xf* les exportations de poissons frais

*Xef* les exportations de poissons fumés en équivalent frais

Soit  $DA = 297.930$  tonnes.

Et par la suite, la consommation finale annuelle par tête s'obtient en rapportant la disponibilité apparente à la population totale soit:

$$\text{Consommation/tête} = \frac{\text{disponibilité apparente (kilogramme)}}{\text{population totale}}$$

Soit une consommation annuelle par tête = 17,9 kg.

### 2.2.3 Construction des indicateurs de la richesse créée par le secteur de la pêche

La richesse créée par une branche d'activité se mesure par la différence entre la valeur de la production et le coût des utilisations de biens et services nécessaires à la réalisation de cette production. La richesse créée par la pêche ne se limite pas aux captures (primaire), il faut également tenir compte des activités de transformation (secondaire) ainsi que celles des services tels que la restauration, les réparations et le commerce (tertiaire). Lorsqu'on étudie la richesse créée à chacune de ces étapes, on parle du suivi de la filière.

Dans le cas du secteur pêche au Cameroun, la filière est décomposée en trois maillons : primaire (pêche maritime artisanale, pêche industrielle, pêche continentale) ; secondaire (transformation et conservation du poisson), il s'agit essentiellement du poisson fumé et séché ; tertiaire (services de commerce, restauration, entretien et réparation). On considère également les autres activités connexes liées à la pêche (fabrication des glaces, fabrication des pirogues).

#### 2.2.3.1 *Le secteur primaire, estimation de la valeur ajoutée de la pêche*

Les documents et études disponibles sur la pêche maritime artisanale fournissent les données permettant d'estimer le coefficient technique dans le sous secteur pêche maritime artisanale. Ce coefficient est ensuite utilisé pour évaluer la richesse créée dans la pêche industrielle, la pêche continentale et l'aquaculture.

Le rapport sur « l'étude de faisabilité technico-financière des besoins d'investissement en pêche maritime artisanale » fournit les données sur les recettes et les charges par type d'engin. Les recettes sont constituées essentiellement de la vente des captures. Les charges se répartissent en charges fixes et charges variables (tableau 15).

Tableau 15 : Classement des charges d'exploitation

<b>Charges fixes</b>	<b>Charges variables</b>
Immatriculation	Carburant et lubrifiant
Permis de pêche	Frais d'entretien et de réparation de l'embarcation, du moteur et des filets
	Ration en mer
	Frais de main d'œuvre
	taxe d'inspection sanitaire et vétérinaire

La ration en mer est un élément de rémunération (car considérée comme avantage en nature) et sera ajoutée aux frais de main d'œuvre pour donner la rémunération des travailleurs. Seuls le carburant et lubrifiant ainsi que l'entretien et la réparation sont les consommations intermédiaires. Celles-ci rapportées à la production donne le coefficient technique. Le coefficient technique de la branche est obtenu en faisant une moyenne pondérée des coefficients techniques obtenus pour chaque type d'engin par la part de la production de chaque type d'engin dans la production totale. On déduit alors la valeur ajoutée de la pêche maritime artisanale par la formule :

$$\text{valeur ajoutée} = (1 - \text{coefficient technique}) * \text{Production}$$

On trouve : *coefficient technique* = 0,286

Et *valeur ajoutée* = 21,624 milliards de FCFA.

Le même coefficient technique, éventuellement corrigé lors de la mise en cohérence dans la MCS, appliqué à la pêche industrielle et à la pêche continentale et aquaculture donne les résultats suivants :

Tableau 16 : Compte de production de la pêche (en milliards de FCFA)

	Pêche maritime artisanale	Pêche industrielle	Pêche continentale et aquaculture	Total
Production marchande	30,285	12,172	43,751	86,207
Consommation Intermédiaire	8,66	3,48	12,87	25,016
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>21,624</b>	<b>8,687</b>	<b>30,881</b>	<b>61,191</b>

Sources : calculs des auteurs

De même, la démarche décrite ci-dessus pour le coefficient technique est utilisée pour évaluer les revenus du travail dans la pêche artisanale maritime. Pour chaque type d'engin, on rapporte les revenus du travail à la valeur ajoutée. Le revenu total du facteur travail est alors la somme des revenus du travail par type d'engin. Le ratio du revenu du travail sur la production ainsi obtenu est appliqué à la pêche industrielle et à la pêche continentale et l'aquaculture. Les résultats sont résumés dans le tableau 17 appelé compte d'exploitation.

Tableau 17 : Compte d'exploitation (en milliards de FCFA)

	Pêche maritime artisanale	Pêche industrielle	Pêche continentale et aquaculture	Total
Valeur ajoutée brute	5,406	2,841	7,720	15,967
Revenus du travail	16,218	5,846	23,160	45,224
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5,406</b>	<b>2,841</b>	<b>7,720</b>	<b>15,967</b>

Sources: calculs des auteurs

### 2.2.3.2 Le secteur secondaire, estimation de la valeur ajoutée de la transformation

Dans le domaine de la transformation au Cameroun, le procédé le plus utilisé est le fumage/séchage et concerne en général la pêche artisanale (maritime et continentale). L'activité est contrôlée presque entièrement par les femmes de pêcheurs.

Lors du processus de transformation, le poisson perd les deux tiers de son poids. Les données disponibles sur les prix à la production sont celles de l'année 1997. Les prix à la consommation selon ECAM2 sont disponibles en 2001, enfin, le service des statistiques des

prix de l'INS fournit les données sur les prix à la consommation pour ce produit en 2003. En faisant l'hypothèse que les prix à la production évoluent comme les prix à la consommation, nous obtenons pour l'année 2003 les prix à la production, les prix à la consommation et le taux de marge.

Les données sur les charges et les recettes d'exploitation des unités élémentaires ont permis d'estimer le coefficient technique ainsi que la répartition de la valeur ajoutée entre salaire et capital.

Tableau 18: Compte de production et compte d'exploitation de la transformation des produits de la pêche (en milliards de FCFA)

		Poissons et crustacés fumés et séchés
Compte de production	Production marchande	72,725
	Consommation Intermédiaire	55,87
	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>16,854</b>
Compte d'exploitation	Valeur ajoutée brute	16,854
	Revenus du travail	1,348
	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>15,505</b>

Sources : nos calculs

### 2.2.3.3 *Le secteur tertiaire, estimation de la valeur ajoutée des services liés à la pêche (commerce, restauration, entretien et réparation)*

De même que précédemment, nous partons du coefficient technique pour estimer la valeur ajoutée de chacune des composantes de ces services. Ce coefficient technique est calculé à partir des charges et des recettes d'exploitation des unités élémentaires par type de service. La production du commerce est la marge brute. Le taux de marge retenu fait suite à l'arbitrage effectué entre celui calculé à partir des résultats de « l'étude de faisabilité technico-financière » et celui calculé sur la base des prix à la consommation et des prix à la production.

Tableau 19: Compte de production et d'exploitation des services liés à la pêche (en milliards de FCFA)

		Commerce	Restauration	Entretien et réparation	Total services liés à la pêche
Compte de production	Production marchande	43,580	11,360	0,419	55,359
	Consommation Intermédiaire	5,060	8,474	0,322	13,856
	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>38,521</b>	<b>2,885</b>	<b>0,096</b>	<b>41,502</b>
Compte d'exploitation	Valeur ajoutée brute	38,521	2,885		41,406
	Revenus du travail	6,291	0,202	0,419	6,912
	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>32,230</b>	<b>2,683</b>	<b>0,096</b>	<b>35,009</b>

Sources : calculs des auteurs

### 2.2.3.4 *Les autres activités connexes liées à la pêche (fabricants de glaces, fabricants de pirogues)*

La démarche consiste à élaborer le compte de production de chaque unité élémentaire. Ensuite à estimer le nombre d'unités élémentaires et à procéder à l'agrégation. Pour les pirogues, le nombre de fabricants de pirogues est le rapport du nombre de pirogues sur le nombre moyen

de pirogues fabriquées par un fabricant de pirogues. Les données sont celles de l'enquête cadre. Le nombre de fabricants de glace est estimé par la même méthode.

Tableau 20: Compte de production et d'exploitation des autres activités connexes liées à la pêche (en milliards de FCFA)

	Fabricants de pirogues	Fabricants de glaces	Total contribution des autres activités connexes
Production marchande	0,513	0,284	0,797
Consommation Intermédiaire, dont	0,037	0,063	0,100
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>0,477</b>	<b>0,220</b>	<b>0,697</b>
Valeur ajoutée brute	0,477	0,220	0,697
Salaires bruts des salariés	0,034	0,016	0,050
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>0,443</b>	<b>0,205</b>	<b>0,648</b>
<b>Nombre de fabricants</b>	<b>306</b>	<b>25</b>	

Sources : calculs des auteurs

### 2.2.3.5 Richesse totale créée par l'ensemble du secteur pêche, et son poids dans le PIB nominal de l'année 2003

Tableau 21 : Contribution au PIB de la pêche et de ses activités connexes en 2003 (en milliards de FCFA)

	Total
Production marchande	212,403
Consommation Intermédiaire, dont	92,952
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>119,451</b>
Salaires bruts des salariés	23,808
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>95,643</b>
<b>Valeur ajoutée en pourcentage du PIB totale de l'année 2003</b>	<b>1,70</b>

Sources: calculs des auteurs

### 2.2.4 Emplois

L'enquête cadre (1995) a estimé à 31.000 le nombre des pêcheurs dans la pêche artisanale maritime. Les projections des l'INS estiment à 91.000 le nombre des pêcheurs dans la pêche artisanale continentale et l'aquaculture et à 73.000 le nombre des travailleurs dans les autres activités liées à la pêche.

Par ailleurs, d'après l'enquête cadre, près de 78% des pêcheurs sont nigériens et plus de cinq autres nationalités sont présentes dans le secteur pêche sur le littoral camerounais. Les pays d'origine de ces pêcheurs ainsi que les principales ethnies rencontrées se trouvent consignées dans le tableau 22:

Tableau 22: Nombre de pêcheurs et leur nationalité par région statistique selon l'enquête cadre (1995)

Régions	Nombre de pêcheurs	Camerounais (%)	Nigériens (%)	Bénois (%)	Ghanéens (%)	Autres (%)
Fako	4908	16,53	68,20	8,07	6,75	0,45
Ndian	9387	0,89	99,10	0,00	0,00	0,00
Océan	942	79,72	17,52	2,65	0,00	0,11
Sanaga-maritime	2415	54,70	35,61	4,18	5,51	0,00
Wouri	6484	18,23	79,09	0,00	2,68	0,00
Total	24136	17,19	77,89	2,16	2,63	0,09

Source: enquête cadre (1995)

### 2.2.5 Construction des indicateurs de pauvreté, matrice de comptabilité sociale

La construction des indicateurs de pauvreté est encore plus difficile. La MCS offre toutefois un cadre central cohérent permettant de confronter la richesse créée et ses utilisations. Cette confrontation aide à surmonter les contradictions et à converger vers la synthèse finale où l'on obtient les revenus et dépenses pour chaque secteur de la nomenclature choisi. Deux groupes de ménages ont été constitués : ceux qui sont directement concernés par les captures, et ceux qui exercent dans les activités connexes à la pêche.

Les revenus des ménages de cette activité sont alors rapportés à la population concernée pour évaluer le niveau du revenu par tête. L'enquête cadre qui comprenait un volet social a estimé à 9 la taille moyenne des ménages de pêcheurs. En considérant que les femmes des pêcheurs (92% selon la littérature) exercent également dans des activités connexes à la pêche telles que le mareyage, le fumage/séchage, etc., et donc apportent un revenu au ménage ; ainsi nous avons convenu de rapporter le revenu total trouvé par le nombre des ménages multiplié par 4.

Le revenu moyen par tête ainsi trouvé peut alors être comparé au seuil de pauvreté pour évaluer la situation des ménages de pêcheurs par rapport à la pauvreté et dans la mesure du possible, la position de ces ménages par rapport aux autres ménages camerounais.

Tableau 22 : Contribution économique et sociale de la pêche aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté : Matrice Input-Output et Matrice de comptabilité sociale (MCS) 2003

		Compte de production									Facteurs de production		Revenus					Capital					
		Pêche maritime art.	Pêche indus	Pêche cont. et pisci.	Autre primaire	Transf. Prod. pêche	Autres industries	Services liés pêche	Aut services march.	Serv. non marchand	Travail	Capital	Mén. Pêcheurs	Autres Mén. pêcheurs	Autres ménages	Entrep	Admin	Accu. Pêche	Autre accu. Privée	Accu adm.	Reste du monde		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Total	
1	Pêche maritime art.					22,65		1,08					0,60	0,70	5,41							30,44	
2	Pêche industrielle							2,33					0,21	0,60	33,47						0,15	36,76	
3	Pêche cont. Et pisci.culture					31,73		1,60					1,90	1,80	6,36			0,50				43,89	
4	Autre primaire				146,09		520,51		139,15	3,25			17,12	10,16	1468,93				1,00		128,20	2434,40	
5	Transf. Prod. Pêche				0,10		0,16	0,06	0,18	0,10			1,65	1,80	77,13						9,26	90,45	
6	Autres industries	7,97	3,40	11,38	50,58	1,45	881,09	6,99	88,88	72,97			16,32	3,54	2385,11			7,95	696,86	210,02	955,40	5399,90	
7	Services liés pêche	0,40	0,03	0,79		0,05							0,96	1,80	7,34							11,37	
8	Aut services march.	0,30	0,05	0,70	658,18		724,01		568,31	96,86			12,70	4,60	1330,10						511,10	3906,90	
9	Serv. Non marchand						0,27		24,36	4,35						937,46						966,44	
10	Travail	5,41	2,84	7,72	136,00	1,35	314,99	6,49	358,87	582,13						2,40	0,37					1415,80	
11	Capital	16,22	5,85	23,16	1419,00	15,51	1773,29	34,91	2135,59	205,96													5629,48
12	Mén. Pêcheurs										15,97	42,96										61,69	
13	Autres Mén. De pêcheurs (Fumage/séchage/mareyeurs)							-43,58			7,84	47,90				17,07	0,04					29,27	
14	Autres ménages										1391,99	3433,39				716,81	150,78				8,34	5701,32	
15	Entreprises											1899,26					12,43					1911,69	
16	Administration	0,16	0,01	0,14	15,16	0,16	250,00	1,31	24,52	0,82			0,31	1,47	122,77	549,78					144,60	1317,16	
17	Accu. Pêche												7,45	1,00								8,45	
18	Autre accu. Privée														261,48	436,38						697,86	
19	Accumulation adm.																204,92				5,10	210,02	
20	Reste du monde		24,57		9,30	17,56	935,60	0,17	567,06				2,47	1,80	3,21	189,25	11,16					1762,15	
	Total	30,44	36,76	43,89	2434,40	90,45	5399,90	11,37	3906,90	966,44	1415,80	5629,48	61,69	29,27	5701,32	1911,69	1317,16	8,45	697,86	210,02	1762,15	31665,44	

La construction de cette matrice nécessite l'existence des TRE et des TCEI au sein du département de comptabilité nationale.

*Lecture de la matrice :*

- La cellule identifiée par la ligne 20 et la colonne 2 (dans la suite, une telle cellule est représentée par (20 ; 2)) signifie que le Cameroun a importé 24,57 milliards de FCFA des produits de la pêche industrielle.
- La cellule (16 ; 1) signifie que le Gouvernement a perçu 160 millions de FCFA de taxes sur la production (taxes d'inspection vétérinaire).
- La cellule (7 ; 1) signifie que la branche d'activité pêche artisanale maritime consomme 400 millions de FCFA en service (essentiellement l'entretien et les réparations).
- La cellule (6 ; 1) signifie que la branche d'activité pêche artisanale maritime consomme 7,97 milliards de FCFA en produits industriels (essentiellement du carburant et lubrifiant).
- La cellule (10 ; 1) signifie que la pêche artisanale maritime donne 5,41 milliards de FCFA au facteur travail.
- La cellule (12 ; 10) signifie que le facteur travail donne 15,97 milliards de FCFA comme revenu aux ménages directement liés à la pêche.
- La cellule (20 ; 12) signifie que les ménages qui sont directement liés à la pêche transfèrent 2,47 milliards de FCFA de leur revenu à l'extérieur. Il est à noter que dans la pêche maritime artisanale, plus de 80% des pêcheurs sont des étrangers.
- La cellule (17 ; 12) signifie que les ménages des pêcheurs épargnent 7,45 milliards de FCFA. Cette épargne sera par la suite investie dans la pêche.
- La cellule (16 ; 12) signifie que les ménages de pêcheurs payent à l'administration (centrale et collectivité territoriale) 310 millions de FCFA.
- La cellule (1 ; 1) représente l'autoconsommation de poisson par les pêcheurs.
- La cellule (12 ; 15) représente les transferts (ou revenus) que reçoivent les pêcheurs des activités autres que la pêche ou des activités connexes à la pêche.
- La cellule (12 ; 16) représente les transferts que reçoivent les pêcheurs de l'administration ou des autres administrations sans but lucratif.
- La cellule (6 ; 17) signifie que les pêcheurs ont réalisé 7,95 milliards d'investissement. Cet investissement est constitué uniquement des biens industriels (pirogues, moteurs, filets, etc.).

- La cellule (2 ; 20) signifie que le Cameroun a exporté les produits de la pêche industrielle à concurrence de 150 millions de FCFA.
- Enfin, les ménages directement liés à la pêche (captures) ont un revenu total de 61,69 milliards de FCFA. Le nombre des pêcheurs étant estimé à 126.580, on en déduit un revenu moyen par tête de 121.844 FCFA par an. Ce qui est largement inférieur au seuil de pauvreté selon l'ECAM2 (238.000 FCFA). Ce revenu par tête est d'environ 0,62 US\$ par jour.
- De même, on trouve pour les ménages exerçant dans les activités connexes un revenu moyen annuel par tête de 100.442 FCFA ; soit environ 0,52 US\$ par jour.

## **PARTIE III : ANALYSE DES RESULTATS**

### **3.1 Sécurité alimentaire**

L'exploitation du potentiel halieutique permet de fournir près de 180.647 tonnes de produits de la pêche dont 93.218 tonnes pour la pêche maritime artisanale, 7.428 tonnes pour la pêche industrielle, 75.000 tonnes pour la pêche continentale et 5.000 tonnes pour l'aquaculture. La pêche artisanale est surtout pratiquée par les populations rurales<sup>4</sup>.

Malgré le fait que cette offre améliore la sécurité alimentaire, elle reste insuffisante face à la demande toujours croissante. Les principales causes de l'augmentation de la demande se trouvent dans la croissance démographique (2,8% par an), l'urbanisation rapide (5% par an) ; la consommation en ville étant supérieure à celle des zones rurales, l'amélioration relative du pouvoir d'achat surtout récemment, puisque l'élasticité de la demande de poisson par rapport au prix est forte et proche de 1.

Pour combler ce déficit entre l'offre et la demande en produits de pêche, l'on doit recourir aux importations qui représentent une proportion forte de la disponibilité apparente (52,9%).

En 2003 la consommation par habitant est de 17,9 kg dont 49,7% proviennent de la pêche artisanale.

Le prix moyen par kilogramme consommé à l'intérieur est de 427 FCFA ; celui-ci peut être considéré comme étant relativement bas. Ce qui permet de considérer qu'il existe encore une marge pour une augmentation de prix à l'avenir, ce qui pourrait encore stimuler plus la production avec le risque d'accroître la pression sur les ressources si une gestion appropriée n'est pas mise en place.

Les ménages de la pêche artisanale consacrent plus de 38% de leurs dépenses (51,5 milliards de FCFA) à l'achat des produits du primaire (alimentation) ; ceci confirme le fait que les revenus sont faibles pour ces ménages. La loi d'Engel est confirmée puisqu'elle affirme que plus les revenus sont bas plus la part affectée à la consommation alimentaire est forte.

---

<sup>4</sup> Les données sont tirées des résultats de l'étude

### **3.2 Emplois**

L'activité de pêche artisanale est pourvoyeuse d'emplois directs et indirects. Le maintien social d'une partie de l'emploi dépend fortement de la disponibilité des ressources halieutiques, ce qui rend ces emplois précaires.

La production par tête qui exprime l'apport moyen en poids ou en valeur débarqué de chaque travailleur, se situe à 2,7 tonnes et 1,04 millions de FCFA pour la pêche maritime artisanale. La productivité dans les activités de transformation est plus faible en volume (2,56 tonnes) et plus élevée en valeur (1,52 millions de FCFA).

L'insertion des populations dans le circuit économique est très importante dans la mesure où elles y réalisent des activités de création de richesse. Le taux d'activité au sens du BIT est d'environ 79% et le chômage est presque inexistant en milieu rural. Cependant, l'activité ne prémunit pas toujours de la pauvreté. Seulement 5,8% de pauvres sont soit inactifs soit au chômage. Les emplois ruraux étudiés concernent les ménages dont les membres pratiquent l'agriculture, la pêche, l'élevage et la chasse. Il s'agit des emplois précaires dans la mesure où les ménages qui y sont classés connaissent des taux de pauvreté plus élevés que la moyenne globale de 40,2% pour l'ensemble des ménages du milieu rural. Ce taux moyen est de 41% pour les ménages pêcheurs.

Les revenus du travail générés par les activités de la pêche artisanale (capture) s'élèvent à 13,8 milliards de FCFA en 2003, soit près de 25% de la valeur ajoutée de l'activité. La transformation n'a payé que 1,3 milliards de FCFA surtout qu'elle est surtout effectuée par les femmes des pêcheurs. Les activités de service ont versés 6,5 milliards de FCFA.

Les revenus bruts rémunérateurs du capital se présentent comme suit : 43,8% pour l'activité de capture, 17,3% pour la transformation et 38,9% pour les activités de service ; soit un montant global de 89,8 milliards de FCFA (hormis la pêche industrielle qui représente 5,8 milliards de FCFA).

L'activité de transformation a un niveau élevé des coûts d'exploitation notamment au niveau des intrants avec un coefficient technique de près de 76,8%, alors que celui-ci est de 28,6% pour la capture et 22,6% pour les services liés à la pêche.

Le revenu moyen annuel des pêcheurs est inférieur au seuil de pauvreté et se situe à 121.844 FCFA pour les pêcheurs et 100.442 FCFA pour les mareyeurs, commerçants, etc. Le seuil de pauvreté est de 238.000 FCFA par équivalent adulte et par an au Cameroun en 2001. Ces personnes pauvres ne sont pas capables de disposer de 637 FCFA par jour pour vivre convenablement, c'est-à-dire se nourrir et subvenir aux besoins essentiels non alimentaires.

### **3.3 Richesse nationale**

Le secteur de la pêche est dans une situation de stagnation à la contribution au PIB, ceci à cause des fortes contraintes qui pèsent sur cette activité. L'on peut signaler entre autres, les techniques de production rudimentaires, la faible organisation de l'activité et des marchés, les activités de transformation et les circuits de commercialisation très peu organisés et, la gestion concurrentielle des ressources naturelles.

En 2003 l'activité de pêche y compris la transformation et les services connexes, a généré une valeur ajoutée de 119,4 milliards de FCFA, soit 1,7% de la valeur ajoutée globale. La pêche artisanale maritime et continentale a produit 52,4 milliards de valeur ajoutée ; les activités de transformation et les services connexes ont généré respectivement 16,8 et 41,4 milliards de FCFA de richesse. La pêche industrielle a quant à elle produit 8,6 milliards des FCFA de valeur ajoutée.

L'on remarque que pour ces différentes activités la valeur ajoutée est positive ; indiquant ainsi que l'activité de pêche produit un solde positif pour l'économie nationale. Cette situation explique les résistances des pêcheurs à se maintenir dans l'activité malgré les rendements parfois en dessous d'une moyenne économique à long terme. Théoriquement, si l'on mobilise plus de capital, l'on pourrait rendre encore l'activité plus rentable.

La balance commerciale des produits de la pêche reste fortement déficitaire (-124.000 tonnes et -24,4 milliards de FCFA) à cause des grandes quantités de poissons que le pays importe afin de maintenir son taux de consommation. Ce solde est fortement lié en partie au taux de couverture en produits de la pêche qui indique sur quelle quantité chaque pays dépend de sa production. Ce taux se situe à 59% pour la pêche totale et 47% pour la pêche artisanale, ce qui montre que le pays doit importer de grandes quantités de poissons s'il veut faire face à sa demande.

Le taux d'extraversion qui indique le degré de dépendance d'une économie du point de vue de ces échanges extérieurs en produits de pêche vis à vis de sa production totale est de 124,8% en quantité. Ce qui marque un fort taux d'extraversion de l'économie en produits de pêche ce qui a pour corollaire une sortie directe de devises qui accentue la pression sur la balance des paiements.

Ces indicateurs sont établis à partir des statistiques officielles. Pourtant il existe des échanges extérieurs non enregistrés tant en importations qu'en exportations. A partir des méthodes indirectes notamment à travers l'élaboration des équilibres ressources – emplois par produit, nous situons ces échanges non enregistrés à 11.000 tonnes en importations et 5.000 tonnes en exportations, pour une valeur estimée à 17,5 milliards de FCFA et 9,2 milliards de FCFA respectivement. Cette situation a pour conséquence d'aggraver le déficit de la balance commerciale des produits de la pêche.

Le taux d'investissement dans l'activité de pêche artisanale (capture) se situe à près de 16,12% en 2003. L'investissement s'élève à 8,5 milliards de FCFA ; la principale composante de cet investissement est l'achat du matériel de pêche (filets, etc.) (43%) ; suivi de l'achat des moteurs (34,7%), puis de l'achat des engins de pêche (22,3%).

La productivité moyenne physique et économique des engins de pêche qui est l'apport moyen en poids et en valeur lors de la première vente par chaque unité de capacité installée est de 12,7 tonnes et 4,9 millions de FCFA respectivement; la productivité par unité de puissance qui est l'apport moyen en poids et l'apport moyen en valeur débarqué de chaque unité de puissance est de 53,1 tonnes et 20,3 millions de FCFA respectivement.

### **3.4 Revenus, pauvreté et analyse d'impact des politiques sectorielles**

L'utilité de l'élaboration de la MCS est également dans l'évaluation de l'impact des politiques sectorielles sur les communautés de pêche. Pour cela l'on construit un multiplicateur des revenus encore appelé multiplicateur de la matrice de comptabilité sociale. Les résultats montrent que les communautés de pêche ont un très grand lien avec le reste de l'économie. En effet, le multiplicateur de revenu est de 7,312. Ce qui signifie qu'une politique d'investissement dans le secteur de la pêche de 1 milliard de FCFA génère un revenu pour l'ensemble de l'économie de 7,312 milliards de FCFA. Les communautés de pêche ne sont pas les seules bénéficiaires. En effet l'enquête cadre a montré que pour 87% des pêcheurs, un don en espèce serait investi dans la pêche. Ce qui suppose pour l'économie la nécessité de construire ou d'importer les biens d'investissement ainsi demandés. Cette demande supplémentaire de biens engendre des revenus supplémentaires pour les fournisseurs de ces biens. Ces derniers vont à nouveau consacrer ces revenus à l'achat des biens et services. Ce processus itératif est convergent et à la fin on obtient le multiplicateur de revenu.

Il existe actuellement au Cameroun des projets visant à améliorer les conditions de vie des pêcheurs. Le plus important est un projet PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), exécuté à partir de l'année 2004, dont l'objectif est la réduction des pertes après captures, son budget est 350 millions de FCFA. Un tel projet bénéficierait fortement à l'ensemble de l'économie. En effet, si l'on fait l'hypothèse que les pêcheurs bénéficient de l'ensemble du budget du projet, alors par l'effet du multiplicateur, l'économie totale aurait un revenu supplémentaire de 2,559 milliards de FCFA.

Le niveau des pertes estimé dans notre étude est de 12,094 milliards de FCFA avec un taux de 15%. Si l'on réduisait ce taux à 10%, l'estimation des pertes serait de 8,063 milliards de FCFA, soit un gain de 4,031 milliards de FCFA. Soit un gain total pour l'ensemble de l'économie de 6,590 milliards de FCFA dont 4,381 milliards de FCFA pour les pêcheurs. Ce qui permettrait de ramener les revenus par tête des pêcheurs de 0,63 à 0,67 US\$.

Cette analyse reste limitée car elle ne permet pas de mesurer les inégalités de revenu entre les pêcheurs. Il ressort par exemple de la littérature que les propriétaires des unités de pêche « awasha » ont un revenu moyen annuel de 9.334.999 FCFA pour une taille de ménage estimée à 11 personnes. Soit un revenu moyen annuel par tête de 848.636 FCFA et environ 4,37 US\$ par jour.

## **IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

L'analyse présentée a souffert de quelques restrictions par rapport à sa conception initiale. La principale difficulté rencontrée est liée à l'accès aux sources des données requises pour construire les indicateurs ; celles-ci étaient parfois inexistantes ou pas mises à jour.

Cette étude a permis d'utiliser le guide méthodologique proposé par le PMEDP pour évaluer le rôle de la pêche artisanale dans l'économie. Les résultats élargissent la connaissance des caractéristiques de l'activité et permettent de continuer à élargir la vision socioéconomique de la pêche. L'étude permet aussi de montrer les avantages potentiels d'une meilleure intégration de la pêche artisanale dans le DSRP.

L'analyse montre la dimension de la richesse créée, de l'investissement, de l'emploi et des revenus générés par ce secteur d'activité et les interrelations qu'il entretient avec le reste de l'économie nationale.

Nous rappelons que la méthode proposée n'est pas fermée ; ni non plus les indicateurs sélectionnés. Mais ceux employés jusqu'ici ont montré qu'ils peuvent être obtenus et traités en temps réel compte tenu de la disponibilité des informations nécessaires. Toute extension éventuelle doit se faire dans tous les cas en considérant à la lumière de l'expérience acquise, quel est le point d'équilibre entre l'information la plus nécessaire et l'effort de compilation des données. Effort qui en dernier lieu apparaît comme le plus coûteux, de tout le processus de travail de construction d'indicateurs.

La précision de quelques informations peut être augmentée avec un peu d'effort additionnel, mais les grandes tendances socioéconomiques apparaissent avec clarté.

Au terme de cette étude, l'on peut relever quelques constats :

- Faible dispositif statistique de suivi des activités de la pêche ;
- Méconnaissance de l'intensité de la pauvreté et des inégalités dans les communautés de pêche ;
- La pêche est un secteur à fort impact sur les revenus des pêcheurs et à fort effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques ;
- Le secteur dans son ensemble a un poids important dans l'économie (1,7% du PIB), lorsqu'on sait que les hydrocarbures qui sont un des secteurs d'activité les plus importants de l'économie ne représentent que 6,1% du PIB ;
- Les pêcheurs peuvent être considérés comme pauvres ; en plus les inégalités semblent fortes à l'intérieur de ce groupe de ménages.

Tout semble indiquer que ce genre d'analyse doit être poursuivi. Dans son développement immédiat, nous pouvons désigner quelques lignes :

- a) Renforcer le système de suivi statistique du MINEPIA en constituant une base de données annuelle contenant les informations de nature environnementale, économique et sociale du secteur de la pêche. A cet effet l'on devrait réaliser les actions suivantes :
  - Enquêtes cadre régulières. Compte tenu de la densité et du coût de l'opération, la périodicité pourrait être de cinq ans. Une cartographie complète du secteur devra alors être effectuée : il s'agira de déterminer le nombre d'embarcations, d'engins de pêche et de pêcheurs, de mareyeurs et de transformateurs, le coût d'acquisition par pirogue et par engin, les institutions existantes et leur rôle, la sociologie du secteur, etc.
  - Etudes sur les coûts d'exploitation dans le secteur, les revenus et le profil pauvreté de des communautés de pêche.
  - Analyse de la filière : évaluer le processus de formation des prix (pour la détermination des marges commerciales) sur toute la chaîne de la filière, déterminer le coefficient de transformation et le rôle des autres acteurs.
  - Enquêtes légères annuelles dont l'objectif sera de collecter les données suivantes : prix au débarquement, coûts d'exploitation par type d'engin, nombre d'employés par engin.

- b) Mettre en place au MINEPIA un système d'élaboration des comptes satellites de la pêche.
- c) Renforcer les structures en charge de la pêche, ainsi que leurs compétences en matière d'analyse économique.
- d) Faire apparaître dans le Programme de Sécurisation des Recettes de l'Elevage (PSRE), les éléments suivants :
  - La part qui revient à l'activité de pêche,
  - La contribution au budget de l'Etat,
  - La contribution au budget des collectivités locales.
- e) Réaliser des études sur le niveau d'exploitation des ressources et déterminer celui compatible avec une pêche soutenue biologiquement et économiquement.
- f) Améliorer le guide méthodologique en prenant en compte les aspects suivants :
  - Calculer la valeur ajoutée sur la base de la production totale et non de la production commercialisée.
  - Evaluer l'investissement annuel par le coût de remplacement.

## BIBLIOGRAPHIE

- A. Pichot, 1988, « Comptabilité nationale et modèles « économiques », PUF, Paris.
- B. Decaluwé, A. Martens, L. Savard, 2001, « La politique économique du développement et les modèles d'équilibre général calculable », PUM, Canada.
- C. Guenard, 2002, "Inégalité et pauvreté: aspects théoriques et étude de cas: la Côte d'Ivoire », DIAL, Paris.
- Djama T. et al.5 (2002). Contribution de la recherche à l'amélioration des moyens d'existence des communautés vivant de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Cas du Cameroun. Rapport final. PMEDP – IRAD, 59 p.
- Hussein, K. et Zoundi, J.S. (2001b). Méthodologie révisée pour l'étude PMEDP sur la contribution de la recherche aux MED des communautés de pêche artisanale'. Décembre.
- Hussein, K. et Zoundi, J. S. (2001-2002). Rapports de mission au PMEDP, N° 1-7. ODI, UK et INERA, Burkina Faso.
- INS; "Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II)"  
« Pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001 », octobre 2002, INS.  
« Pauvreté, habitat et cadre de vie au Cameroun en 2001 », octobre 2002, INS.  
« Pauvreté et éducation au Cameroun en 2001 », novembre 2002, INS.  
« Profil de pauvreté en milieu rural en 2001 », décembre 2002, INS.  
« Pauvreté subjective au Cameroun en 2001 », février 2003, INS.
- MINEPIA, Direction des pêches; " Rapport d'activité 2003" en cours de publication
- MINEPIA, Direction des pêches; 2005; "Captures de la pêche artisanale maritime dans la province du Sud-Ouest en 2003"
- Ministère des Finances et du budget; 2003; "Rapport économique et financier 2003"
- Morrisson C., 1992, « Ajustement et Equité », Centre de développement de l'OCDE, Cahiers de Politique Economique n/1.
- Njock, J.C. (sans date). Problématique et enjeux de la recherche halieutique dans le contexte du Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique de l'Ouest'. Mimeo. PMEDP (2000). Bulletin de Liaison. No.1 Septembre. FAO, PMEDP, DFID.
- Organisation des Nations Unies; 1993; "Système de Comptabilité Nationale 1993"
- Oumarou Ndjifonjou; 1996; "Etudes des Coûts et Revenus en pêche artisanale maritime dans la région de Limbé au Cameroun"; Institut de Recherches Zootechniques et Vétérinaires (IRZV), Centre de Recherches Halieutiques et Océanographiques de Limbé (CRHOL); Programme pour le

Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest  
(DIPA) FAO/GPC/RAF/192/DEN.

- Oumarou Ndjifonjou; 1995; "Enquête cadre et Etude Socio-économique de la Pêche Artisanale Maritime au Cameroun", Tome 1, Résultats d'enquête, MINEPIA, Programme pour le Développement Intégré des Pêches Artisanales en Afrique de l'Ouest (DIPA) FAO/GPC/RAF/192/DEN.
- Penouil M, Lachaud J.P., 1985, Le développement spontané, Centre d'économie du Développement, Ed. PEDONE.
- Robinson S., A. Cattaneo and M. El-Said (1998), "Estimating a Social Accounting Matrix using Cross Entropy Methods ", TMD Discussion Paper n°:33, IFPRI, Washington D.C., October.
- Sen A., 1992, Inequality reexamined, Oxford, Clarendon Press.
- Sérurier M., 1993, « Construire les comptes de la nation » ,
- Simplice Batimba; 1997; "Etude de faisabilité technico-financière des besoins d'investissements en pêche maritime artisanale pour la production, la transformation et la commercialisation"; PROJET TCP/CMR/6714 (A)

## Annexes 1: Investissements par engin selon l'enquête cadre

	Durée de vie moyenne (années)	Estimation du coût moyen (1.000FCFA)	nombre
Pirogues monoxyles à pagaie et/ou à voile	5	95	4.930
Barques moyennes en bois ou en planche	5	315	1.957
Grandes barques awasha	5	2.400	448
Filets Maillants de Surface	1,5	615	4.090
Filets Maillants de Fond	1,5	540	2.294
Filets Epervier	1,5	45	888
Filets Ngoto	1,5	15	24.475
Sennes Tournantes (awasha)	1,5	11.500	58
Moteur hors bord de 8 CV	3	750	664
Moteur hors bord de 15 CV	409	892	1.226
Moteur hors bord de 25 CV	107	190	321
Moteur hors bord de 40 CV	3	2.000	321

Sources : nos calculs

## Annexes 2 : Consommation de poissons en 2001

Espèces	Quantités (tonnes)	Prix moyens (1.000 FCFA/tonne)	Valeur (en millions de Fcfa)
BAR	7.770	1927	14.973
MAQUEREAU	62.595	731	45.787
AUTRE POISSON DE MER	47.926	218	10.437
POISSON D'EAU DOUCE	11.778	1.161	13.674
AUTRES POISSONS FRAIS	10.503	1.009	10.601
SARDINE	5.285	475	2.509
THON	102	731	74
CRABE	50	5.500	275
HOMARD, LANGOUST	14	5.500	75
CREVETTES FRAICHES	117	5.500	645
AUTRES CRUSTACES	15	5.500	82
ESCARGOT	163	5.500	894
AUTRES MOLLUSQUES	3	5.500	18
POISSON FUME OU	41.240	1.852	76.388
POISSON SALE	172	1.701	292
STOCK FISH (MORU	33	11.184	372
CREVETTES SECHEES	1585	3.293	5.220
<b>Total</b>	<b>146.321</b>	<b>1.246</b>	<b>182.316</b>

Source : Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM2), 2001

## Annexes 3 : Prix à la consommation en 2001 selon l'indice des prix à la consommation finale des ménages

Espèces	Prix en Fcfa/kg
Poisson de mer	218
Bar congelé, entier	1927
Maquereau congelé	731
Poisson d'eau douce	1161
Poisson fumé ou séché	1852
Poisson fumé "bifaka" ou "mbounga", entier	1701
Carpe fumée ou séchée	2003
Morue séchée de bonne qualité	11184
Petites crevettes séchées "medjanga"	3293

Source : Institut National de la Statistique, service de l'indice des prix à la consommation

## Annexes 4: Tableau sur l'emploi et autres

